

Journal de droit européen

Paul Nihoul,
rédacteur en chef

ISSN 0779-7656 – D 2016/0031/133



Editorial

Génération « Europe »

Paul Nihoul

Editorial

Génération « Europe »
P. Nihoul 249

Analyse

L'identification électronique et les services de confiance D. Gobert 250

Vie du droit

Privacy Shield : les transferts des données personnelles de l'U.E. vers les U.S.A. S. Crespi 259

Commentaires

Arrêt « Tommy Hilfiger » : atteintes à des droits de propriété intellectuelle (marchés physique ou en ligne) E. Cornu 264

Arrêt « New Valmar » : mesures nationales concernant l'utilisation des langues V. Hatzopoulos 267

Chroniques

L'application du règlement européen sur le contrôle des concentrations J.-F. Bellis, C. Nassogne et V. Lefever 270

Droit européen de la consommation E. Poillot 281

Actualités 290

Depuis près de 20 ans, j'enseigne diverses matières liées au droit européen. Dans le cours portant sur le Droit de l'Union européenne, ce sont souvent des étudiants de toutes facultés qui viennent réfléchir à la construction européenne — son présent, son passé mais aussi son avenir. Systématiquement, le premier cours est consacré à un « check up ». Nous essayons de savoir qui pense quoi, au sein de l'auditoire. Le résultat est, souvent, déroutant. En commençant le parcours, nombreux sont les étudiants « eurosceptiques ».

C'est alors que commence le travail de réflexion. De séance en séance, nous analysons ce qu'il en coûte de construire un projet commun. Il faut mettre en place des organes pour décider. À ces organes il faut accorder des compétences. Des outils doivent être créés pour leur permettre d'agir. Des procédures doivent être mises au point. Des mécanismes doivent être institués pour gérer les conflits.

Au fil des séances, les étudiants prennent conscience, je crois, du temps nécessaire pour faire progresser un projet collectif. Spécialement à notre époque où, parmi les valeurs importantes, la liberté individuelle est l'une des plus prisées.

Dans ce contexte, le « Brexit » secoue, bouscule, interpelle. Face à cet événement majeur dans l'histoire de la construction européenne, j'aimerais dire à tous les jeunes lecteurs : c'est à vous qu'appartient le projet européen. Ce dernier a été initié après la guerre. Nous représentons, mes collègues et moi-même, la génération intermédiaire. Manifestement, nous n'avons pas réussi sur tous les points. Mais cette Europe, c'est votre génération qui, désormais, la fera, ou ne la fera pas.

Voir se construire un territoire de la Méditerranée aux Balkans est, pour moi, une aventure fantastique, et représente une opportunité extraordinaire.

Apprendre à nos enfants qu'il y a du bonheur à construire avec d'autres un avenir commun est, pour mon épouse et moi-même, une expérience magnifique.

Inviter le monde entier à chercher — avec nous européens — la paix, la liberté, la responsabilité : je ne peux imaginer un plus bel idéal.

Qu'en est-il pour vous ? Pensez-vous que le projet mérite un avenir ? Si oui, êtes-vous prêt à le rendre possible ?